

## Contrôle sanitaire des EAUX

### AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Affaire suivie par:  
Mathilde BERTHET  
Tél: 02 38 77 34 54

#### Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MONTS  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SASU COMPLEXE AQUATIQUE LES FLOTS  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - MAIRIE DE MONTS  
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL INDRE  
- CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE

## PIS.CENTRE AQUATIQUE SPADIUM MONTS

**Prélèvement** 00128663 **Commune** MONTS  
**Installation** UDI 003986 SPA 2 PISCINE SPADIUM LES FLOTS MO **Prélevé le** : lundi 19 août 2024 à 12h10  
**Point de surveillance** P 0000002715 SPADIUM LES FLOTS SPA 2 **par** : LABORATOIRE INOVALYS TOURS  
**Localisation exacte** **Type visite** : PI

#### Mesures de terrain

Transparence qualitative  
Température de l'eau  
pH  
Acide isocyanurique  
Chlore combiné  
Chlore libre  
Chlore libre actif  
Chlore total

#### Résultats

0 SANS OBJET  
31.0 °C  
7.3 unité pH  
<5 mg/L  
0.44 mg(Cl2)/L  
1.25 mg(Cl2)/L  
0.75 mg(Cl2)/L  
1.69 mg(Cl2)/L

#### Limites de qualité

inférieure	supérieure
6.90	36.00
	7.70
	75.00
0.40	0.60
	1.40

#### Références de qualité

inférieure	supérieure
	69.00

#### Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703  
Type de l'analyse : PCLR Code SISE de l'analyse : 00129334

Référence laboratoire : 2408025107-PCLR00129334

#### PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aé. revivifiables à 36°-44h  
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml  
Entérocoques /100ml-MS  
Escherichia coli /100ml - MF  
Pseudomonas aëroginosa par 100ml  
Staphylocoques pathogènes par 100ml

<1	n/mL			100
<1	n/(100mL)			0
<1	n/(100mL)		0	
<1	n/(100mL)		0	
<1	n/(100mL)		0	
<1	n/(100mL)		0	

#### MINERALISATION

Chlorures

448

mg/L

250,00

#### OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total

3,2

mg(C)/L

5,00

#### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00128663)

Ce contrôle fait suite à une non conformité bactérienne. Les paramètres bactériologiques sont conformes. L'eau du bain à remous est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur pour la teneur en chlorures. Prévoir un apport d'eau neuve entre 30 et 50 Litres/jour/baigneur.

Signé, Tours le 23 août 2024

Pour la directrice générale  
L' Ingénieur d'études Sanitaires

Carinne LEDUC

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex